



2022



# Rapport d'activité 2022



ADRESSE  
83 rue des Chauvelles  
58013 Nevers  
cedex



2022



WEB  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

# Rapport d'activité 2022

# SOMMAIRE

- 4-5 Le portrait des allocataires de la Nièvre
- 6 Les principales prestations versées
- 7 Le poids financier de la Caf dans l'économie locale
- 8 Les temps forts 2022
  
- 10 La petite enfance
- 11 L'enfance et la jeunesse
- 12 Le soutien à la parentalité
- 13-15 L'accompagnement social
- 16 L'animation de la vie sociale
- 17-21 L'accès aux droits
- 23-24 Le juste droit
  
- 26-28 L'appui au pilotage
- 29-30 Un employeur engagé, des personnels mobilisés
- 31 Les instances de la Caf
- 32 Les sigles

## ÉDITO

### 2022 : une année riche en événements pour la Caf de la Nièvre

L'année a d'abord été marquée par le renforcement de notre engagement au sein du réseau, avec notamment au printemps un élargissement de notre équipe du Service régional d'appui à la production (Srap) qui est passée de 5 à 7 agents, et en fin d'année la prise en charge d'une nouvelle activité mutualisée, l'Allocation journalière de présence parentale (Ajpp) pour 10 Caf. Parallèlement, la Caf de la Nièvre a élargi son périmètre d'intervention, au titre de l'Allocation journalière pour proche aidant (Ajpa), par l'extension du traitement de cette prestation à 24 Caf aujourd'hui. Et bien entendu, ce développement de notre activité s'est réalisé tout en maintenant un haut niveau de service rendu à nos allocataires nivernais.

L'année 2022 aura également été placée sous le signe des travaux. Le projet immobilier de la Caf de la Nièvre, représentant près de 700 000 €, s'est achevé en avril 2022 et a permis la rénovation de l'espace d'accueil des allocataires, la rénovation des espaces de travail ainsi que l'intégration des travailleurs sociaux au siège de la Caf. En fin d'année ont aussi démarré d'importants travaux au niveau de l'Union immobilière, commençant par des opérations de désamiantage, d'isolation, d'étanchéité et de réfection du parking, avec une fin prévisionnelle pour les parties "paysage" et "plantation" en 2023.

Côté action sociale, le développement de Conventions territoriales globales s'est poursuivi, avec désormais à fin 2022 une couverture très satisfaisante du territoire à hauteur de 88%.

Le contexte international a également marqué notre Institution en 2022, avec des impacts très concrets dans nos organismes. Ainsi, plus que jamais, le sujet de la sobriété énergétique s'est imposé comme un défi à relever pour l'ensemble des Caf, défi que la Caf de la Nièvre, et avant tout ses collaborateurs, ont su relever en acceptant des mesures permettant de réduire de manière significative nos consommations d'énergie.

Enfin, l'année 2022 a amorcé un renouveau pour la Caf de la Nièvre. En tant que directeur j'ai pris mes fonctions au 1er octobre, à la suite de Sylvie Laborie à qui je tiens ici à rendre hommage pour le travail accompli ces cinq dernières années. 2022 a aussi été une année de renouvellement de la mandature de notre conseil d'administration, et c'est aussi une année de fin de Cog, une nouvelle Convention d'objectif et de gestion (Cog) devant prochainement être signée au niveau national, avec dans le prolongement une déclinaison locale à travers notre futur Contrat pluri-annuel d'objectif et de gestion (Cpog). J'aurai donc à cœur de bâtir un projet pour la Caf de la Nièvre qui vise à la fois à décliner localement les grandes ambitions nationales, tout en développant des offres de services innovantes répondant aux spécificités du territoire de la Nièvre, de nos allocataires et de nos partenaires.

**Sébastien Blanchard**  
Directeur  
de la Caf de la Nièvre



Le portrait des allocataires  
de la Caf de la Nièvre

Les principales prestations versées

Le poids financier de la Caf  
dans l'économie locale

Les temps forts 2022



#1

## LE PORTRAIT DE LA CAF DE LA NIÈVRE

En 2022, la Caf de la Nièvre compte **36 900 allocataires**, une baisse de 1,6% par rapport à juin 2021.

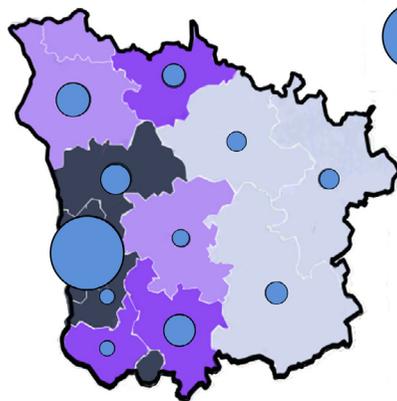
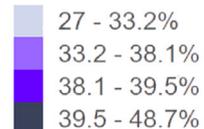
**80 300 habitants** sont couverts par au moins une aide ou une prestation versée par la Caf, soit 40% de la population totale. Sur le territoire nivernais composé de 11 Établissements Publics de Coopération Inter-communal (Epci), ce taux varie entre 27 et 49%.

Nombre d'allocataires  
et taux de couverture de la population  
par la Caf  
Données par EPCI

Nombre d'allocataires



Part des habitants  
couverts par la CAF



Leaflet | © OpenStreetMap contributors, CC-BY-SA

Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018  
© IGN © Geofla 2.0.2018

10 441  
COUPLES  
AVEC ENFANTS

2 144  
COUPLES  
SANS ENFANT

5 206  
FAMILLES  
MONOPARENTALES

920  
ÉTUDIANTS

## Quelques chiffres

**202 670**  
habitants

**36 900**  
allocataires  
(-1,6%)

**80 300**  
personnes couvertes

**40%**  
de la population  
du département  
(variation entre 27% et 49% selon le territoire)

**1 550**  
naissances  
(données Insee 2021)  
+4,39%

**11**  
établissements publics de coopération  
intercommunal (Epci)

## CHAPITRE 1

### LE PORTRAIT DES ALLOCATAIRES DE LA NIÈVRE

## CHAPITRE 1

### LE PORTRAIT DES ALLOCATAIRES DE LA NIÈVRE

**4 133**  
enfants  
de 0 à < 3 ans

**4 303**  
enfants  
de 3 à 5 ans

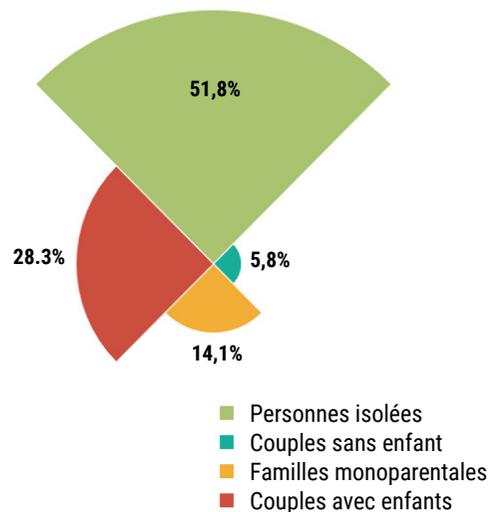
**9 868**  
enfants  
de 6 à 11 ans

**33%**  
de familles avec 1 enfant

**47%**  
de familles avec 2 enfants

**20%**  
de familles avec 3 enfants et plus

#### Les familles allocataires



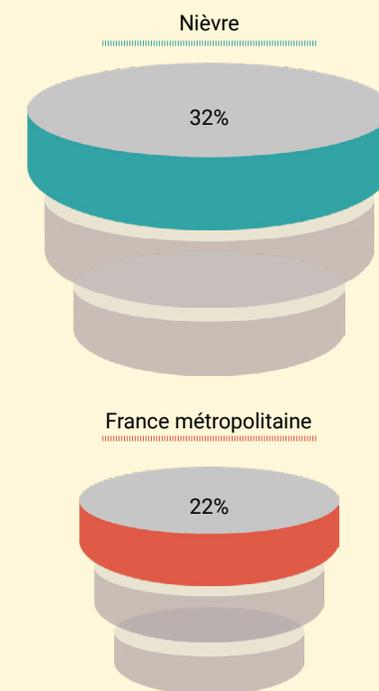
**16,9%**, c'est la proportion de bénéficiaires de l'Allocation adultes handicapés (Aah) contre 9,2% au niveau national.

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenu.

Pour **20%**, soit environ 6 300 allocataires, les seules ressources sont constituées de prestations versées (contre 14% au niveau national).

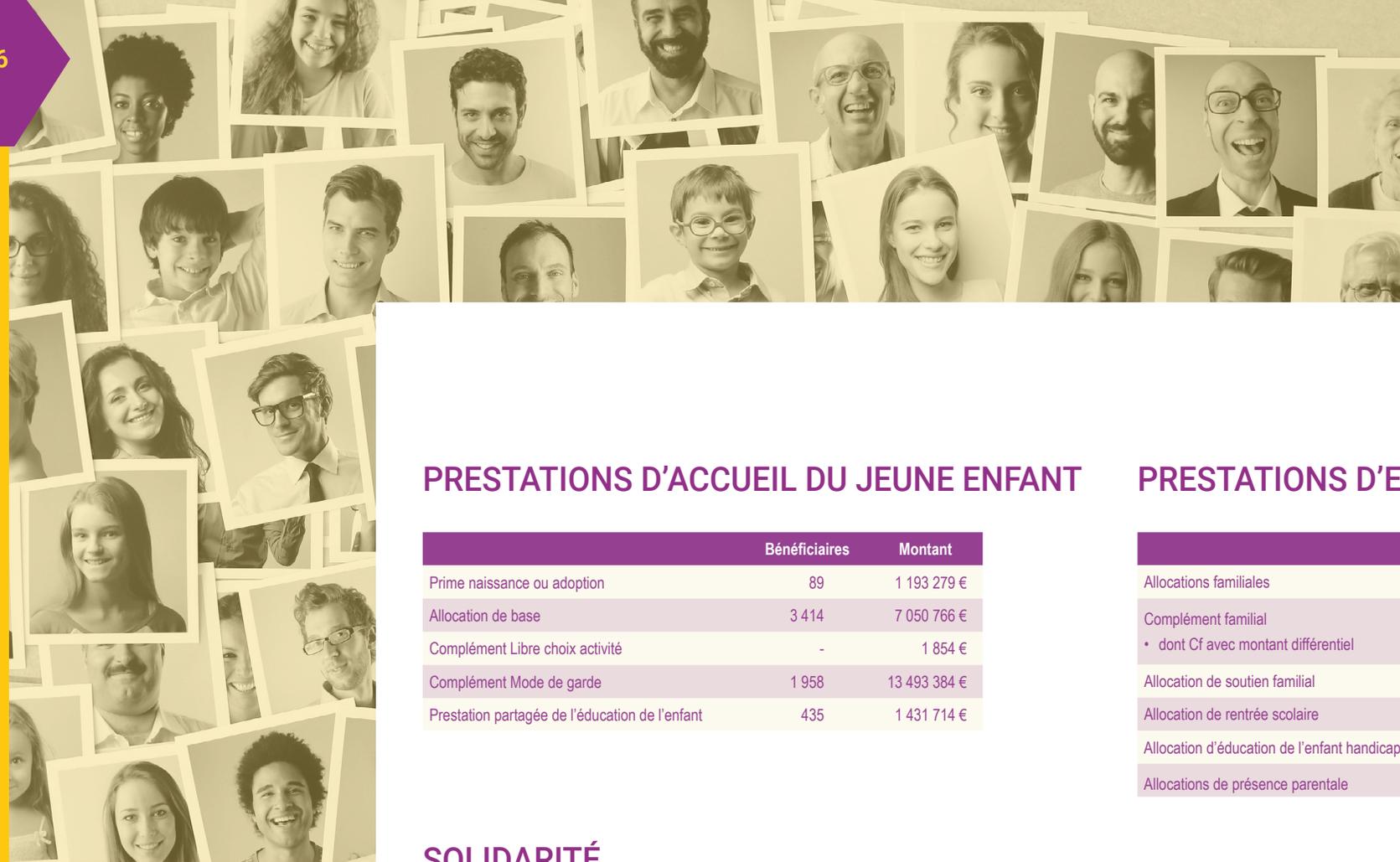
**Près de 13 460 foyers** allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 167 €. Dans ces foyers précaires vivent **11 500 enfants**.

**32%**  
de bénéficiaires  
de minima  
sociaux



Un taux nettement supérieur à la moyenne nationale.

Cela s'explique principalement par un taux de bénéficiaires de prestations "**Invalidité**" significativement plus élevé que la moyenne.



## CHAPITRE 1

### LES PRINCIPALES PRESTATIONS VERSÉES

#### PRESTATIONS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

	Bénéficiaires	Montant
Prime naissance ou adoption	89	1 193 279 €
Allocation de base	3 414	7 050 766 €
Complément Libre choix activité	-	1 854 €
Complément Mode de garde	1 958	13 493 384 €
Prestation partagée de l'éducation de l'enfant	435	1 431 714 €

#### SOLIDARITÉ

	Bénéficiaires	Montant
Revenu de solidarité active - droit commun et jeunes	5 529	33 772 315 €
• dont Rsa avec majoration isolement	559	non-disponible
• dont Rsa sans majoration isolement y compris jeunes	4 970	non-disponible
Prime d'activité	12 829	27 995 900 €
Allocation adultes handicapés	6 061	59 440 030 €
Allocation proche aidant	4	15 269 €

#### PRESTATIONS D'ENTRETIEN

	Bénéficiaires	Montant
Allocations familiales	10 612	28 293 965 €
Complément familial	2 014	5 489 851 €
• dont Cf avec montant différentiel	43	3 786 850 €
Allocation de soutien familial	2 231	5 343 986 €
Allocation de rentrée scolaire	8 025	5 386 948 €
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	1 435	4 786 361 €
Allocations de présence parentale	17	164 225 €

#### LOGEMENT

	Bénéficiaires	Montant
Allocation de logement familiale	2 821	9 806 935 €
Allocation de logement sociale	6 762	15 261 863 €
Aide personnalisée au logement	6 752	15 564 427 €



## LE POIDS FINANCIER DE LA CAF

# 100 €

Pour 100€ versés

■ Solidarité.....	52€
■ Entretien.....	21€
■ Logement.....	17€
■ Jeune enfant.....	10€



♥	SOLIDARITÉ   52%
🏠	LOGEMENT   17%
👨👩👧	FAMILLES   31%

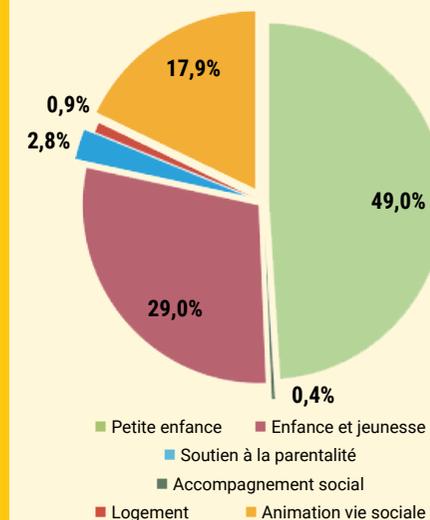


# Zoom

**240 072 331 €**  
Les prestations légales

**19 426 222 €**  
Les aides financières  
en action sociale  
en direction des familles  
et des partenaires

### La répartition des aides financières



## CHAPITRE 1

LE POIDS FINANCIER  
DE LA CAF DANS  
L'ÉCONOMIE LOCALE

# CHAPITRE 1

## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022

### Janvier

- Réouverture de l'accueil allocataires à la suite des travaux de réaménagement.



### Juin

- Assemblée Générale du personnel sur le thème du Développement durable.
- Lancement de la Convention territoriale globale (Ctg) pour la Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne..
- Lancement de la Convention territoriale globale (Ctg) pour la Communauté de communes Nivernais Bourbonnais.



France services

### Septembre

- Fusion des plateformes téléphoniques du Doubs et de la Haute-Saône pour former la Plateforme de service téléphonique (PFS) de Bourgogne-Franche-Comté.



### Novembre

- Élargissement du périmètre de la mutualisation Ajpa/Ajpp (prise en charge de 10 nouvelles Caisses Ajpa/Ajpp, portant à 24 le nombre de caisses aidées sur l'Ajpa et à 10 sur l'Ajpp).



### Mars

- Élargissement de l'équipe Srap (Service régional d'appui à la production) de 5 à 7 agents.

- Labellisation de 4 nouvelles France service sur le département : La Charité-sur-Loire, Nevers-la Baratte, St-Léger-des-Vignes (Itinérante), Chateauneuf-Val-de-Bargis.

### Juillet

- Prise de fonction de Monsieur Blanchard, nouveau directeur de la Caf de la Nièvre.
- Organisation d'une réunion d'information collective "Nouveaux parents" conjointement animée avec la Cnam.
- Démarrage des travaux extérieurs au niveau de l'Union immobilière (isolation, réfection des parkings, étanchéité des terrasses).

### Octobre

- Passage d'une partie de leur certification pour 11 agents préparant leur Certificat de qualification professionnelle Gestionnaire Conseil allocataires (Cqp Gca).
- Lancement de la Convention territoriale globale (Ctg) pour la Communauté de Communes Loire et Allier.
- Lancement de la Convention Territoriale Globale (Ctg) pour la Communauté de communes Sud Nivernais.

### Décembre

La petite enfance

L'enfance et la jeunesse

Le soutien à la parentalité

L'accompagnement social

Le logement

L'animation de la vie sociale

L'accès aux droits

Une offre de service personnalisée

Le juste droit



#2

## CHAPITRE 2

### LA PETITE ENFANCE

## LA PETITE ENFANCE

### Développer l'offre d'accueil du jeune enfant

#### L'année 2022

a pu s'inscrire dans la dynamique de développement de places en accueil collectif avec la poursuite des fonds dédiés dans le cadre du Plan Rebond et de l'accompagnement renforcé des Conseillers Techniques auprès des partenaires de chaque territoire.

Ainsi, 16 places en crèche ont été créées au cours de la période 2018-2022 pour atteindre un nombre total de 769 places sur le département.

L'expérimentation du déploiement des crèches Avip, sur l'Agglomération de Nevers, a permis à **18 familles** de bénéficier du dispositif avec **un taux de retour à l'emploi ou la formation de 72%**.

L'accueil individuel a également été valorisé avec des actions à destination des Assistants maternels : 3 séances d'accompagnement à l'inscription sur le site monenfant.fr ont été réalisées.

Ainsi, 60% des Assistants maternels valorisent leur offre d'accueil sur le site.



## Quelques chiffres

**30**

relais petite enfance

**6**

maisons d'assistants maternels (Mam)

**4 265**

bénéficiaires de la Paje (prestation d'accueil du jeune enfant)

**928**

assistants maternels dont 416 enregistrés sur monenfant.fr

**35**

équipements d'accueil du jeune enfant

**769**

places d'accueil dont :  
• **138** dans les quartiers prioritaires de la ville (Qpv)

**16**

places d'accueil créées dont 7 en Qpv

## CHAPITRE 2

### L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

## L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

### Accompagner les parcours éducatifs des enfants et soutenir les jeunes dans leur accès à l'autonomie

La Caf de la Nièvre a souhaité poursuivre son investissement dans le domaine de la jeunesse avec le développement de cet axe dans le nouveau Schéma départemental des services aux familles (Sdsf) 2022-2026.

Le diagnostic réalisé a notamment permis d'identifier, comme dans le champ de la petite enfance, un besoin fort de professionnels et notamment formés à la prise en charge du handicap.

Ainsi, des cycles de formation ont été travaillés avec les centres sociaux pour relancer l'engagement dans les Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

Le renforcement de l'accompagnement des jeunes sur le territoire s'est également traduit

par une augmentation des Équivalents temps plein (Etp) financés au "Point d'accueil Écoute jeunes", afin de développer des performances et de prendre en compte les difficultés de mobilité.

Le réseau des Promeneurs du Net a poursuivi son déploiement et son évolution en intégrant davantage les Référents Parentalité, ces développements sont rendus possibles par l'investissement des partenaires et principalement du Bureau d'Information jeunesse (Bij).

Les années de crises sanitaires ont fragilisé la jeunesse mais également les accompagnateurs ; aussi une relance des réseaux animateurs et partenaires, sur l'exercice 2022, sera abordée et retravaillée dans davantage de transversalité sur l'année suivante.

## Quelques chiffres

**138**

accueils de loisirs sans hébergement (Alsh) dont :

- **70** accueils périscolaires
- **49** accueils extrascolaires
- **19** accueils adolescents

**8 025**

bénéficiaires de l'Allocation de rentrée scolaire (Ars)

**> 176 000 €**

d'aides Vacaf versées

**355**

familles utilisatrices de l'Aide aux vacances familles (Avf)

**8**

familles utilisatrices de l'Aide aux vacances sociales (Avs)

**178**

enfants bénéficiaires d'un séjour Aide au temps libre (Atl)

**~ 202 000 €**

versés en Prestation service jeunes

## CHAPITRE 2

### LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

## LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

### Valoriser le rôle des parents

Le 29 juin 2022 clôture une année de travaux pour installer le nouveau Comité départemental des services aux familles (Cdsf) avec ses 37 sièges pourvus.

La Caf de la Nièvre s'inscrit pleinement dans le dispositif en assurant le rôle de Secrétaire général.

Le Schéma départemental de services aux familles (Sdsf) se décline en 2 orientations stratégiques :

- Améliorer l'accessibilité à des offres diversifiées et adaptées en matière de petite enfance, de parentalité et de jeunesse.
- Animer, outiller les acteurs du territoire pour garantir un meilleur accès du public concerné aux services.

Le Sdsf c'est également 6 grandes actions et 12 fiches actions.

La déclinaison opérationnelle s'est poursuivie à travers les 4 Conventions territoriales globales (Ctg) engagées dans le respect d'une ambition de signature à échelle communautaire.

Ainsi au 31 décembre, 88% du territoire nivernais était couvert par une Ctg.



## Quelques chiffres

5

lieux d'accueil enfant parent (Laep)

23

actions du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reap)

35

actions  
contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas)

## CHAPITRE 2

### L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

### L'accompagnement des familles pour faire face aux difficultés

Le travail social a pour rôle de prolonger l'action de la Caf au-delà du versement des prestations afin de favoriser l'accès aux droits des familles allocataires les plus fragiles, les soutenir dans leurs démarches et prévenir l'accumulation des difficultés.

Les domaines d'intervention des travailleurs sociaux se répartissent en trois thématiques :

**La parentalité** suite à :

- une séparation,
- un décès du conjoint,
- au décès d'un enfant.

**Le logement** suite à :

- la déclaration d'un impayé de loyer pour les familles bénéficiaires d'une Aide au logement familiale (Alf),
- la déclaration d'un impayé d'accession à la propriété,
- la détection d'un logement potentiellement non décent occupé par une famille allocataire.

**L'insertion** :

- pour faciliter l'autonomie sociale et financière d'un parent isolé.

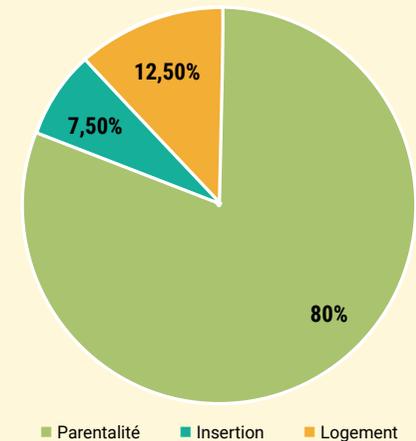
En complément des accompagnements individuels, les travailleurs sociaux proposent des temps d'information collectifs, pour des publics particuliers.

En 2022, une réunion collective "Futurs parents", en partenariat avec la Cnam, a eu lieu, ainsi qu'une réunion sur la "Responsabilité parentale avant incarcération", en partenariat avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip).

**80%**

des rendez-vous concernent la parentalité

La répartition des rendez-vous par domaine



## CHAPITRE 2

### L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

### L'accompagnement des familles pour faire face aux difficultés

#### Soutenir les situations de séparation pour préserver l'intérêt de l'enfant

En 2022, les séparations représentent la majorité des interventions, avec :

- **185 familles** ayant bénéficié d'un rendez-vous info-conseil,
- et **514** d'un accompagnement.

Qu'elle s'adresse au parent ayant la charge de l'enfant ou au parent accueillant en droit de visite, cette offre de service vise à soutenir les parents dans leur nouvelle organisation familiale et leur nouveau projet de vie et à favoriser leur accès aux droits.

Ayant toujours en focus l'intérêt de l'enfant, le maintien des liens familiaux et le respect des obligations relatives à l'autorité parentale, les travailleurs sociaux peuvent aborder les situations sociales et professionnelles



## Quelques chiffres

**185**

familles reçues pour une info-conseil

**514**

familles accompagnées

**1 186**

interventions sociales auprès des familles

## CHAPITRE 2

### L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

### L'accompagnement des familles pour faire face aux difficultés



#### Logement

La 2ème thématique d'intervention, en nombre de familles accompagnées, est le logement. Elle vise à favoriser le maintien dans le logement, en sécurisant la solvabilité des familles dans le paiement des loyers, et à améliorer les conditions de logement et du cadre de vie.

Ainsi, dès qu'un impayé de loyer est signalé pour une famille ayant droit à une Allocation logement familiale (Alf), les travailleurs sociaux proposent un rendez-vous afin de prévenir la suspension de l'allocation logement et d'éviter la mise en place d'une procédure d'expulsion locative.

Dans le cadre d'un partenariat départemental, la Caf est également acteur de la Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (Ccapex) et participe à la recherche de solutions pour prévenir l'expulsion de ses allocataires.

La Caf est aussi financeur du Fonds départemental de solidarité pour le logement (Fsl), pour favoriser l'accès et le maintien dans un logement (52 000 € en 2022).

(\*) Les familles, avec enfant à charge bénéficiaires d'une Allocation logement et dont le logement a été signalé "non décent", se voient proposer un accompagnement par un travailleur social. Si le diagnostic réalisé par un opérateur agréé, missionné par la Caf, confirme la non-décence, l'allocation est conservée le temps des travaux de la remise en conformité du logement et dans un délai maximum de 18 mois.

## Quelques chiffres

**120**

interventions sociales concernant les impayés (loyer et emprunt accession)

-dont -

**80%**

ont donné lieu à un accompagnement par un travailleur social

**102**

interventions sociales concernant la non-décence (\*)

-dont -

**42%**

ont fait l'objet d'un accompagnement par un travailleur social

## L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

### Un turn-over important

Le réseau des Centres sociaux a connu sur cette année 2022, un turn-over important dans les directions, les équipes, des problématiques de gouvernance et de mobilisation des bénévoles.

Ces difficultés sont notamment les conséquences d'une crise sanitaire prolongée qui a mis à l'épreuve l'Animation de la vie sociale (Avs).

C'est dans ce contexte, que les travaux sur la démarche d'Impact social ont démarré en partenariat avec la Fédération des Centres sociaux de la Nièvre et de la Côte-d'Or ainsi que la Caf.

Il s'agit d'une collaboration innovante à cette échelle pour favoriser le développement de synergies et de regards croisés sur des territoires différents.



## Quelques chiffres

**33**

centres sociaux

-dont -

**32**

animations collectives familles

**3**

espaces de vie sociale

## CHAPITRE 2

### L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

## CHAPITRE 2

### L'ACCÈS AUX DROITS

## L'ACCÈS AUX DROITS

### La fin de la crise sanitaire

2022 a permis de réintroduire des méthodes de travail hybrides en maintenant notre continuité de service public (accueil physique, téléphonique, pré-accueil et espace multiservice). Année marquée par la fin de la crise sanitaire, les gestes barrières sont toujours respectés, mais sans obligation du port du masque, avec un retour "à la normale".

Nous avons maintenu et adapté nos actions au contexte et aux besoins des allocataires, notamment :

- avec la crise qui a frappé l'Ukraine : gestion des déplacés d'Ukraine, en partenariat avec la Fédération des œuvres laïques,
- une continuité de droit et un paiement, plus simple et régulier, grâce à la dématérialisation des flux Mdph depuis juin 2022,
- l'accentuation de la promotion des télédéclarations et de l'utilisation du caf.fr.

### Solidarité, la branche famille est là !

Face aux difficultés financières liées à la forte augmentation de l'inflation depuis 2022, le gouvernement a décidé la création ou l'augmentation de plusieurs aides à destination des publics les plus fragiles. Les Caf ont été missionnées pour verser ces prestations.

Dans la Nièvre, ces prestations ont représenté :

- Indemnité inflation de 100 € et Aide exceptionnelle de solidarité : 1 009 506 €.
- Augmentation de l'Allocation de rentrée scolaire (Ars) : 5 386 948 € versés à 8 025 familles.

La situation sanitaire avait généré, dès 2020, la fragilisation de nombreuses situations économiques.

## Quelques chiffres

**1 009 506 €**

indemnité inflation  
et aide exceptionnelle de solidarité

**5 386 948 €**

allocation de rentrée scolaire  
versée à 8 025 familles

## CHAPITRE 2

### L'ACCÈS AUX DROITS

## L'ACCÈS AUX DROITS

### Un accueil réaménagé

#### Accès aux services

D'octobre 2021 à janvier 2022, la Caisse d'allocations familiales a réaménagé son accueil afin d'améliorer la qualité du service rendu à l'allocataire et renforcer la confidentialité des échanges.



© Carif38

Avec plus de **13 300 visites** en 2022, nos allocataires ont bénéficié d'un lieu entièrement rénové qui a gagné en surface pour faciliter les flux, grâce à une augmentation de 91 m<sup>2</sup> à 153 m<sup>2</sup>. L'Espace multi-service (Ems), notamment équipé d'ordinateurs et de tablettes numériques, s'est agrandi et permet l'accès aux démarches en ligne, de manière accompagnée ou en toute autonomie, dans l'objectif de promouvoir les télé-services (1 860 utilisateurs en 2022).

La gestion des rendez-vous est aussi facilitée par l'aménagement de bureaux dédiés pour les travailleurs sociaux et les contrôleurs.

## Quelques chiffres accueils

**13 300**  
visites

**1 860**  
utilisateurs  
de l'équipement informatique  
(ordinateurs & tablettes)

**153 m<sup>2</sup>**  
un accueil agrandi  
(+ 62 m<sup>2</sup>)

---

**3 868**  
rendez-vous physiques au siège

**4 255**  
rendez-vous téléphoniques

**959**  
rendez-vous  
dans les 4 permanences  
(Cosne, Clamecy, Decize  
et Château-Chinon)

**32**  
France services



## CHAPITRE 2

### L'ACCÈS AUX DROITS

## L'ACCÈS AUX DROITS

### Une continuité de la réforme 2021

#### Logement

Les aides au logement sont des prestations qui concernent plus d'un tiers de nos allocataires. Ainsi, 16 335 allocataires ont été bénéficiaires d'une aide au logement en 2022, pour un montant total de 40 633 225 €.

En termes d'organisation interne, les aides au logement se sont inscrites dans la continuité de la réforme mise en œuvre au 01/01/2021. Une stabilisation du système d'information s'est opérée, comparée à l'année précédente, en accentuant les traitements, au plus juste, dans la récupération des revenus à la source des bénéficiaires.



© slavun AdobeStock



© slavun AdobeStock

## Quelques chiffres

**16 335**

bénéficiaires  
d'une aide au logement

**102 000 €**

versés au titre  
des aides à l'équipement  
mobilier/ménager  
pour **204 familles**

**2**

foyers jeunes travailleurs  
(Fjt)

## CHAPITRE 2

### L'ACCÈS AUX DROITS

## L'ACCÈS AUX DROITS

### La promotion des services en ligne

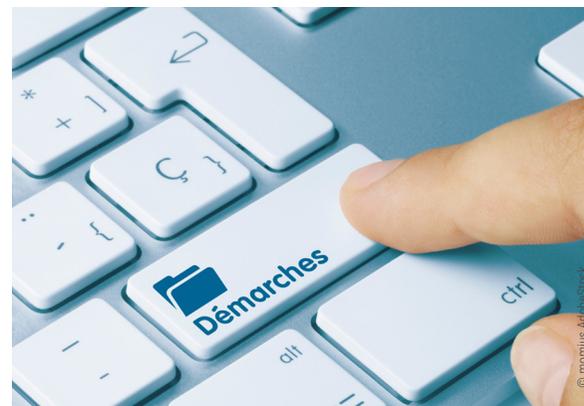
#### Les téléservices

L'année 2022 marque une nette augmentation de l'usage des services en ligne, grâce à la promotion des téléservices (campagnes locales, promotion également grâce à France services, aux plateformes téléphoniques et aux partenaires).

Il reste à progresser sur certains indicateurs nationaux : les taux d'utilisation des services en ligne "Aide au Logement" et "Rsa", ainsi que le taux d'informations entrantes par voie dématérialisée. Le taux de téléphone portable et d'adresse mail autorisés, avec 80,82% pour un objectif à 81%, enregistre une progression constante du nombre de données connues et presque 1 point de plus qu'en 2021 (89,70% pour 79,96% sur 2021).

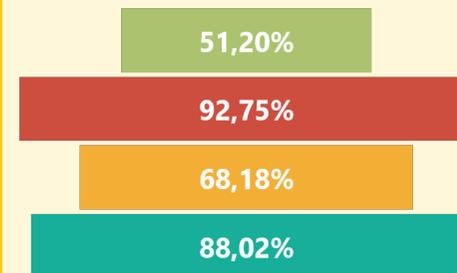
Le mode de connexion "à la personne" est maintenant entré dans les habitudes des allocataires, avec de moindres anomalies. Nous pouvons souligner l'utilisation plus fréquente du canal allocataire / non-allocataire, avec la refonte du Caf.fr dont le graphisme permet plus de lisibilité.

Enfin, l'utilisation du lien "transmettre un document" engendre une communication plus rapide avec les partenaires, les pièces étant injectées directement dans les dossiers allocataires.



## Quelques chiffres téléservices

### La taux d'utilisation des téléservices caf.fr



Revenu de solidarité active (Rsa)

Aide au logement (Al)

Prime d'activité (Ppa)

Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)

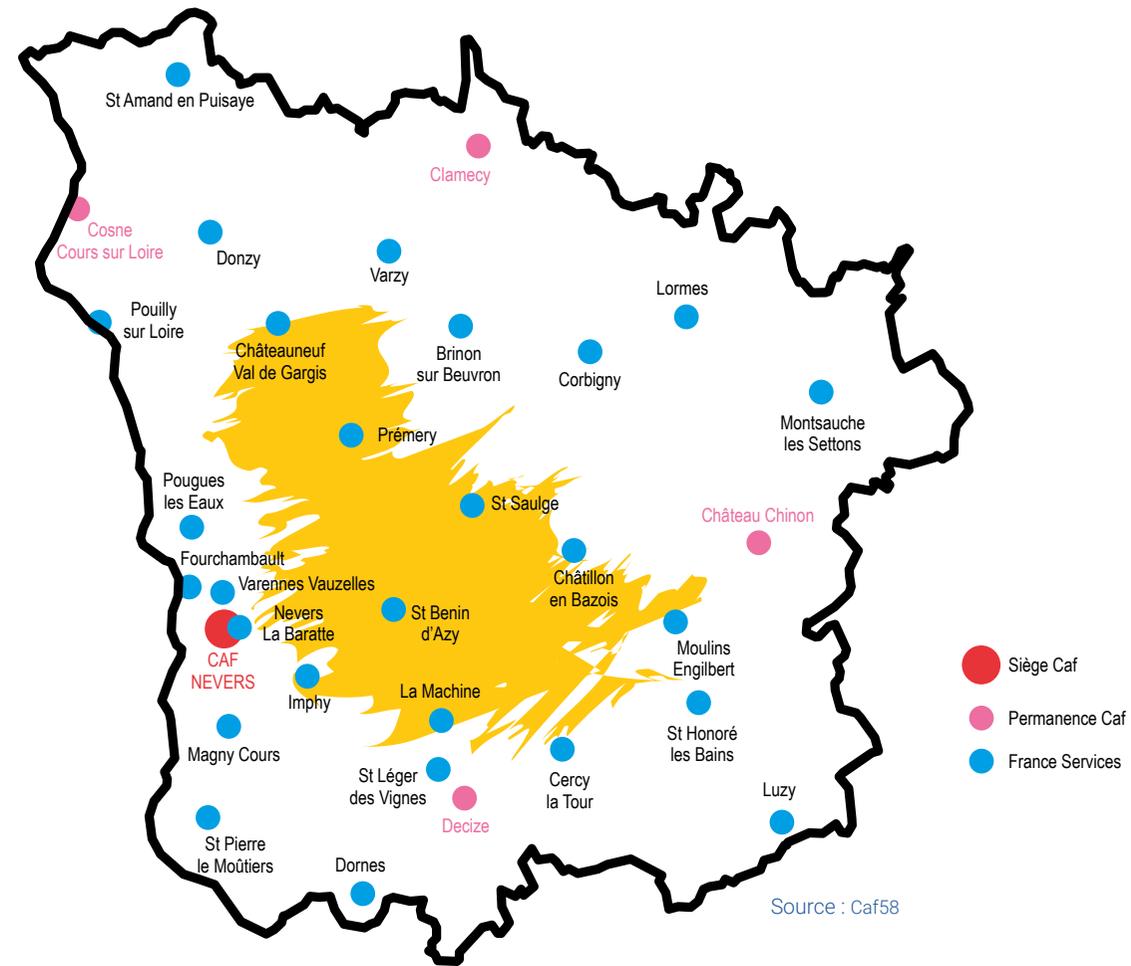
## L'ACCÈS AUX DROITS

### Un maillage au plus près des publics

Labellisation de 4 nouvelles France services en juillet 2022 sur le département :

- La Charité-sur-Loire,
- Nevers-la-Baratte,
- Saint-leger-des-vignes (itinérante),
- Chateauneuf-Val-de-Bargis.

Source :  
Anct (Agence nationale  
de la cohésion des territoires)



## CHAPITRE 2

### L'ACCÈS AUX DROITS



## L'ACCÈS AUX DROITS

### La Plateforme de service téléphonique Bourgogne-Franche-Comté

#### La création de la Plateforme

Le 21 septembre 2022, les plateformes téléphoniques du Doubs et de la Haute-Saône se sont rapprochées pour former la Plateforme de service téléphonique (Pfs) Bourgogne-Franche-Comté (Bfco).

Les deux plateaux prennent en charge les appels pour les 8 Caisses de la région.

Cette nouvelle organisation a amené une harmonisation des pratiques en relation de service téléphonique dans la région.

## CHAPITRE 2

### L'ACCÈS AUX DROITS



## CHAPITRE 2

### LE JUSTE DROIT

## LE JUSTE DROIT

### Le versement à bon droit

#### La politique de contrôle

- Les contrôles métiers  
**2 119 dossiers vérifiés**
- Les contrôles sur place  
**423 dossiers contrôlés**
- Les contrôles sur pièce  
**570 dossiers vérifiés**
- La qualité de la liquidation des dossiers :
  - 96,9% des dossiers vérifiés après liquidation sont exacts,
  - 95,6% le sont après 6 mois.
- La lutte contre la fraude  
**148 cas détectés** avec un montant moyen de **9 081 €**.
  - 29% ont fait l'objet d'un avertissement,
  - 61% d'une pénalité financière,
  - pas de dépôt de plainte.

#### Le datamining

Cet outil statistique permet de cibler les contrôles sur les dossiers les plus risqués.

Les données utilisées sont les données de contacts, la situation familiale, professionnelle, financière des allocataires et des enfants à charge, les caractéristiques du logement et de son occupation, la résidence en France, au cours des dernières années.

En 2022, entre les contrôles sur place et sur pièces, ce sont **755 dossiers** qui ont été vérifiés au titre du datamining.

#### Le contrôle des aides aux partenaires

Notre démarche s'inscrit dans une politique volontariste de maîtrise des risques, en accompagnant nos partenaires vers une meilleure fiabilisation de leurs données d'activité et financières.

#### La prévention des indus

Ce plan de prévention s'inscrit dans le cadre de la loi Essoc du 10.08.2018 sur le droit à l'erreur et vise à accompagner et conseiller les allocataires dans la gestion de leurs droits.

## Quelques chiffres

**75 027**

contrôles effectués

- dont -

**68 370**

contrôles automatisés

**423**

contrôles sur place

**570**

contrôles sur pièces

**> 3 000 000 €**

régularisés

(60,5% d'indus et 39,5% de rappels)

**27**

équipements contrôlés

**19**

équipements régularisés  
(incidence financière de 2,3%)

**1 423 000 €**

prestations de service  
(objectif atteint à 111%)

## CHAPITRE 2

### LE JUSTE DROIT

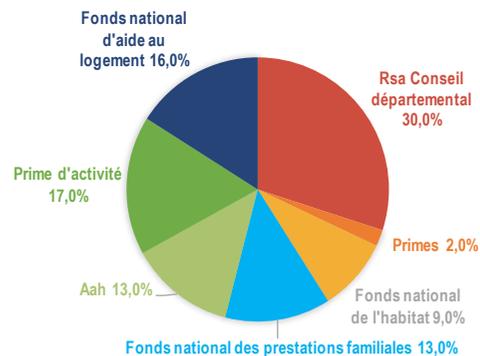
## LE JUSTE DROIT

### Le versement à bon droit

#### Le recouvrement

En 2022, le volume des indus implantés qui s'élève à **7 M€** est en baisse de 17%.

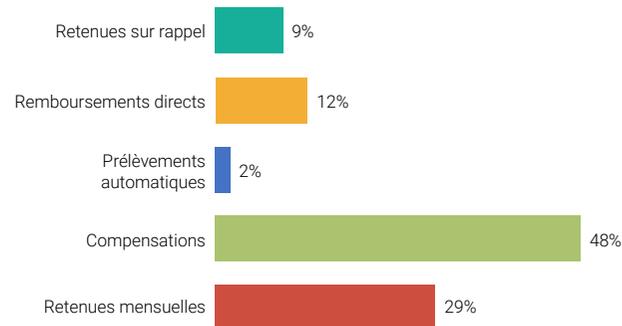
Les fonds à forts enjeux d'indus sont le Rsa qui représente 30% des indus et la prime d'activité qui représente 17% des indus.



Le mode de recouvrement principal des indus est constitué par les compensations, soit 48% du recouvrement financier.

Recouvrement financier : 6,23 M € dont :

- compensations ..... 2,97 M€
- retenues mensuelles ..... 1,77 M€
- remboursement direct ..... 0,74 M€
- retenues sur rappel ..... 0,49 M€



Les actions en faveur de la prévention des indus se sont poursuivies, en 2022, à tous les stades de la vie du dossier en expliquant mieux les obligations déclaratives, en favorisant l'utilisation du caf.fr pour la mise à jour des situations, en incitant à des régularisations spontanées avec une campagne menée sur la vie maritale et des appels proactifs en direction des allocataires ayant un indu important (> 3 000 €), afin d'expliquer la cause de l'indu et de s'assurer de sa bonne compréhension.

## Quelques chiffres indus

**7 000 000 €**  
en baisse de 17%

- dont -  
**30%**  
rsa

**17%**  
prime d'activité

**6 230 000 €**  
recouvrement financier

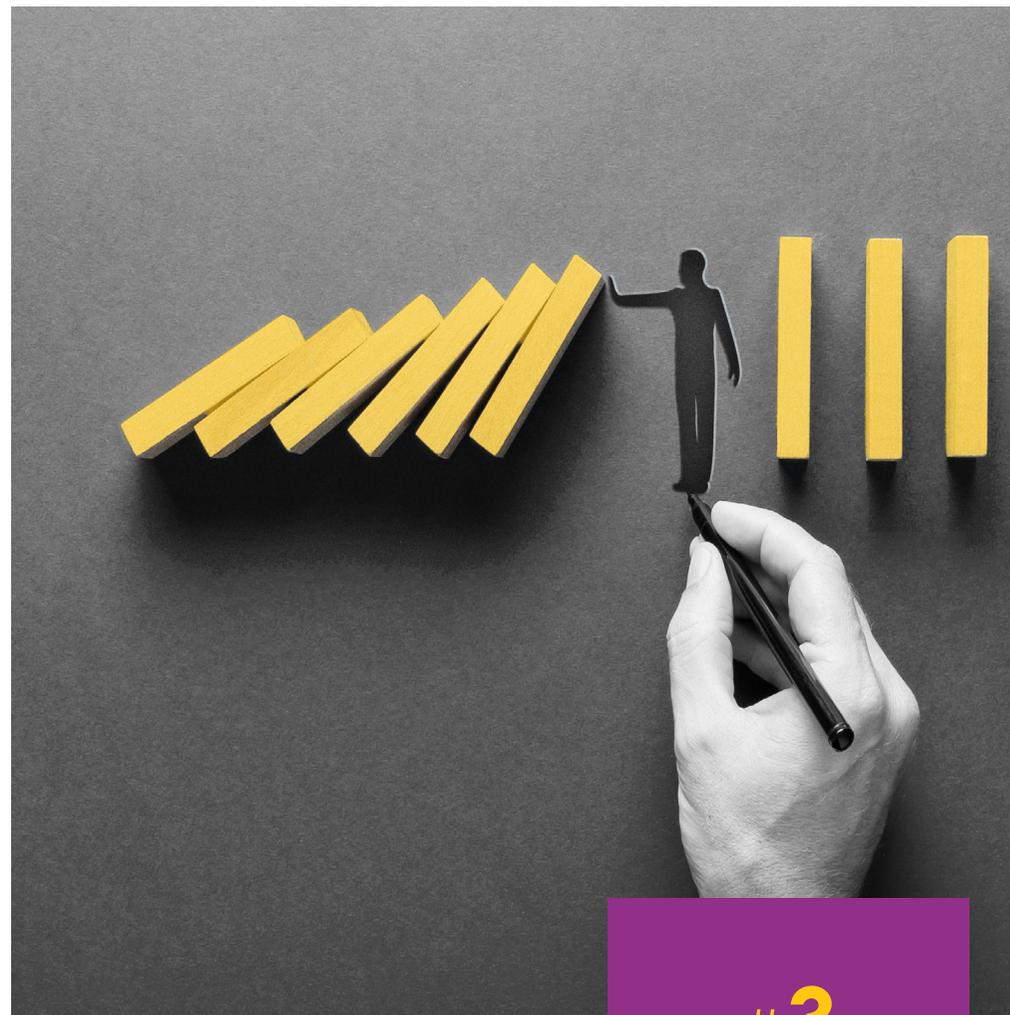
**17 419**  
allocataires concernés

L'appui au pilotage

Un employeur engagé, des  
personnels mobilisés

Les instances de la Caf

Les sigles



#3

## CHAPITRE 3

### L'APPUI AU PILOTAGE

## L'APPUI AU PILOTAGE

### Les ressources humaines

#### Le recrutement

- Embauche de 13 personnes en Contrat à durée indéterminée, 2 en lien avec un départ en retraite, 3 suite à des mutations, 8 titularisations d'agents s'engageant dans la formation diplômante de Gestionnaire conseil allocataire (Gca).
- Embauche de 13 personnes en Contrat à durée déterminée, afin de renforcer l'accueil des allocataires, faire face au traitement de l'Ajpp, de l'Ajpa dans le cadre de la mutualisation, faire face à un surcroît d'activité dans le service gestion de la personne mutualisée.
- Embauche d'un apprenti (Bachelor Concepteur de systèmes d'information, Bac +3, Groupe Cci formation Nevers).

#### La formation

Après les contraintes liées à la crise sanitaire, 2022 est une année de relance de la formation professionnelle.

- 111 salariés ont suivi des formations, soit 4 504 heures de formation.
- 11 agents se sont inscrits dans la formation de Gestionnaire conseil allocataire (Gca).



# Quelques chiffres

## la Caf et son personnel

**121 agents**

au 31.12.2022

- dont -

**16**

hommes

**105**

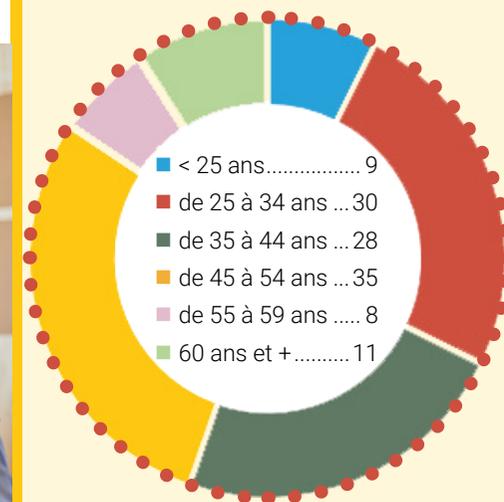
femmes

**109**

Contrats à durée indéterminée

**12**

Contrats à durée déterminée



## CHAPITRE 3

### L'APPUI AU PILOTAGE

## L'APPUI AU PILOTAGE

### La Communication

#### Un temps fort de l'année

- une assemblée générale autour du thème du "Développement durable".

C'est en bus que bon nombre d'agents se sont rendus à l'assemblée générale consacrée au développement durable.

Après la mise en avant par la Direction des points forts de 2021/début 2022 et la présentation des résultats du Baromètre social institutionnel (Bsi) de 2021, tous ont relevé le défi d'un quizz consacré au développement durable, ont visité des jardins agro écologiques, et ont participé à des ateliers autour du gaspillage alimentaire et du tri.

La journée s'est terminée par la mise en avant des retraités, des médaillés, des vainqueurs du concours de photos consacré au thème : "la Nièvre insolite", du quizz et du challenge du mai à vélo.

Très grande satisfaction des participants de se retrouver, enfin, dans un tel cadre, sous un beau soleil !



## CHAPITRE 3

### L'APPUI AU PILOTAGE

## L'APPUI AU PILOTAGE

### La Démarche qualité intégrée

La Démarche qualité intégrée (Dqi) constitue toujours un enjeu essentiel pour la Caf de la Nièvre. La démarche est pilotée par la Caisse nationale, en lien avec les Caisses locales. Elle repose sur l'optimisation des processus de travail. Au niveau national, la Dqi poursuit sa rénovation et notamment la refonte de la cartographie des processus.

Sur cette base, d'importants travaux de redéfinition des processus des "fiches d'identité" ont été réalisés.

Les fiches de mission des différents acteurs de la démarche (du coordinateur Dqi et du pilote de processus) ont également été mises à jour.

Les objectifs de la démarche sont nombreux :

- le renforcement de la qualité de la production,
- l'harmonisation des pratiques,
- mais aussi le renforcement de l'efficacité de gestion
- et la simplification.

Parallèlement, une réflexion sur l'organisation de nos processus et de nos outils de pilotage a été menée, en lien avec les travaux nationaux. Il s'agit de renforcer encore nos actions sur le service et la qualité attendues des allocataires et des partenaires.



# UN EMPLOYEUR ENGAGÉ, DES PERSONNELS MOBILISÉS

## Axe environnemental

### Bâtiment

Le Plan national immobilier (Pni) 2018-2022, élaboré aussi bien pour la Caf que l'UiOSS, prévoit un ensemble de travaux à réaliser sur cette période.

Pour la Caf, il concerne l'aménagement de l'accueil et la rénovation d'espaces de bureaux du sous-sol au 2ème étage. Ces travaux lancés en 2021 ont pris fin en avril 2022.

Ce projet a permis également de rénover le système d'éclairage des bureaux rénovés par l'installation d'un éclairage à diode électroluminescente (Led) couplé à des détecteurs de présence afin d'allier économies d'énergie et confort d'utilisation.

Pour le bâtiment Caf/Urssaf, le Pni de l'UiOSS prévoyait également un certain nombre de travaux qui font suite aux recommandations issues du rapport de diagnostic établi dans le cadre de la campagne nationale de diagnostic des bâtiments. Ces travaux lancés au cours de second semestre après consultation des entreprises, concernent notamment le remplacement des châssis et la pose de double vitrage sur les murs rideaux des issues de secours Caf et Urssaf ainsi que divers travaux d'isolation. Ce projet tient compte également un volet relatif au renouvellement des espaces extérieurs du bâtiment, visant à rénover et développer les espaces verts.

### Déplacements

Après deux années de crise sanitaire ayant conduit à un développement des réunions et formations à distance, l'année 2022 a permis une reprise progressive du format présentiel et en mode hybride.

En complément de la flotte de véhicule hybride, la Caf a poursuivi sa politique de développement de transports professionnels propres. Ainsi, deux vélos à assistance électrique sont mis à disposition du personnel pour les déplacements de courtes distances.

En outre, la procédure d'achat d'un véhicule 100% électrique a été lancée en remplacement d'un véhicule diesel ancienne génération.

Pour les déplacements domicile-lieu de travail, un forfait de mobilité durable encourageant au passage aux moyens de transport dits "doux ou propres" applicable au 1er janvier 2023 a été négocié au cours du second semestre de l'année 2022.

La Caf a participé au Challenge "Mai à vélo" et a terminée 5e au classement des employeurs entre 50 et 249 salariés de la Branche Famille.

La Caf s'est également engagée au Challenge régional de la mobilité Bourgogne Franche Comté qui visait à encourager et promouvoir les **alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle** (marche, vélo, transports en commun, covoiturage, ...) lors des trajets domicile-travail.



## AXE ENVIRONNEMENTAL

- Bâtiment
- Déplacements
- Gestion des déchets
- Maîtrise des dépenses énergétiques



## AXE SOCIÉTAL



## AXE ÉCONOMIQUE

## CHAPITRE 3

## UN EMPLOYEUR ENGAGÉ, DES PERSONNELS MOBILISÉS

# UN EMPLOYEUR ENGAGÉ, DES PERSONNELS MOBILISÉS

## Axe environnemental

### Gestion des déchets

Notre plan local de collecte et traitement des déchets (papier, cartouches d'encre, piles, ampoules, verre, ...) contribue par une meilleure valorisation, à préserver notre environnement.

Pour la collecte et le recyclage du papier bureautique, la Caf de la Nièvre est engagée depuis 2012, avec une association locale (Anar). Ainsi, en 2022, ce sont **5 942 kg** de papiers de qualité qui ont pu être produits pour l'impression, l'écriture et l'hygiène à partir de 6 202 kg de papier usagé trié.

### Maîtrise des dépenses énergétiques

En 2022 à partir des instructions nationales, un plan local de sobriété énergétique a été mis en œuvre à la Caf de la Nièvre.

C'est ainsi que la consommation de gaz et d'électricité a été diminuée de 18,29%.

Les mesures phares de ce plan concernent :

- La sensibilisation des agents aux gestes écoresponsable dans les bureaux et rappel des bonnes pratiques ;
- L'optimisation du chauffage et de la climatisation (nouvelles consignes de chauffage et de démarrage saisonnier du chauffage et de la climatisation, gestion des espaces inoccupés) ;
- L'amélioration de l'éclairage (remplacement des luminaires classiques par des Led au fil de l'eau, ajout de détecteurs de présence dans les couloirs à chaque étage et optimisation de la programmation de la gestion automatisée de l'éclairage extérieur) ;
- Le déploiement de dispositifs de pilotage de l'alimentation des postes informatiques.

En outre, une étude a été réalisée en vue de la mise en place des panneaux photovoltaïques sur le toit terrasse du bâtiment afin de permettre d'atténuer l'impact de l'augmentation des prix de l'énergie.

## Axe sociétal

La fin de la crise sanitaire et le retour du travail en présentiel, ont conduit à une mise à jour du plan local de Qualité de vie et des conditions de travail (Qvct).

Ainsi, plusieurs négociations ont été menées ayant abouti à la signature de trois accords au cours du premier semestre de l'année (accord forfait jours, accord télétravail et droit à la déconnexion).

En outre, la démarche participative, initiée pour les travaux d'aménagement de l'accueil et des bureaux (2021/2022), s'est poursuivie pour les travaux d'aménagement des espaces extérieurs.

Ainsi les agents de l'union immobilière (Caf et Urssaf de la Nièvre) ont participé au choix du mobilier et du lieu d'installation de celui-ci. Cette démarche a été très appréciée de la part des agents.

Par ailleurs, les travaux étant réalisés en site occupé, les travaux les plus bruyants se sont déroulés en dehors des plages de travail ou une autorisation exceptionnelle de télétravail a été accordée par la Direction.

À l'occasion de la **Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées** la Caf a diffusé 5 vidéos visant à sensibiliser sur la démarche de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et les bénéfices que ce statut peut apporter en termes de qualité de vie au travail.

## Axe économique

Tant à la Caf (marché mobilier, marché de réfection des bureaux) qu'à l'Union Immobilière (marché de travaux), les clauses environnementales et/ou sociales sont systématiquement intégrées pour les marchés qui le permettent.

L'année 2022 a permis le déploiement d'une stratégie d'achat formalisée dans le cadre du processus achat.

Dans le cadre de ce processus achat, notre organisme paie ses fournisseurs, sauf litige, dans le délai réglementaire de 30 jours. Le plan de supervision permet d'en vérifier la chaîne de traitement.

La Caf et l'Uioss de la Nièvre adhèrent, à l'échéance de leurs marchés ou de leurs contrats, aux différents marchés régionaux, nationaux ou interbranches ou avec l'Union des groupements d'achats. Les principaux segments d'achat concernés sont les assurances, le papier bureautique et thermique, les titres-restaurant, l'électricité et le gaz, la téléphonie, les fournitures de bureau, les déplacements et hébergements, ...

## CHAPITRE 3

### UN EMPLOYEUR ENGAGÉ, DES PERSONNELS MOBILISÉS

## L'ÉQUIPE DE DIRECTION

### Rôle et composition

#### Le Directeur

assure le fonctionnement de l'organisme sous le contrôle du Conseil d'administration.

Il exerce une compétence générale et exclusive en matière de gestion du personnel. Il assure plus particulièrement le pilotage du service d'action sociale, des Ressources Humaines et de la fonction études/pilotage.

#### Le Directeur comptable et financier

est chargé, sous l'autorité administrative du Directeur et sous sa responsabilité personnelle et pécuniaire, de l'ensemble des opérations financières et comptables de l'organisme. Il pilote la vérification des prestations, la comptabilité et la trésorerie, le recouvrement, le contrôle interne, la continuité d'activité et la sûreté. Il a également en charge les services informatique et logistique.

#### La Directrice Adjointe

est chargée de l'offre globale de service aux allocataires, et assure plus particulièrement le pilotage du service aux allocataires, en charge du traitement des dossiers et de la relation de service, et du service "Travail social". Elle remplace le Directeur en son absence.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Rôle et composition

Le Conseil d'administration de la Caf de la Nièvre a été mis en place le 25 mars 2022.

Constitué de 23 membres titulaires et 16 membres suppléants, le Conseil est installé pour une période de 4 ans et a pour mission générale d'impulser et soutenir le développement de la politique familiale de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf).

À ces 23 membres, il faut ajouter 3 représentants du personnel de la Caf, qui siègent au conseil avec une voix consultative.

**La présidente**  
**Anne-Marie JOUVET**

**1ère vice-présidente**  
**Christine PERRET**

**2ème vice-présidente**  
**Benoît LECROT**

**3ème vice-présidente**  
**Catherine GEFFROY**

■ **8 représentants des salariés et 8 suppléants** désignés par les organisations professionnelles

■ **8 représentants des employeurs et des travailleurs indépendants et 8 suppléants** désignés par les organisations professionnelles

■ **4 personnes qualifiées** désignées par le préfet de région

■ **4 représentants des associations familiales et 4 suppléants** désignés par l'Udaf

## CHAPITRE 3

### LES INSTANCES DE LA CAF

## GLOSSAIRE

### LES SIGLES ET ACRONYMES

A	
Aa	Allocation d'adoption
Aah	Allocation aux adultes handicapés
Adil	Association départementale d'information logement
Admr	Aide à domicile en milieu rural
Aes	Allocation d'éducation spéciale
Afip	Aide à l'insertion professionnelle
Agaa	Aide à la gestion des aires d'accueil
Ajpp	Aide journalière de présence parentale
Alf	Allocation logement à caractère familial
Als	Allocation logement à caractère social
Alt	Allocation aux associations logeant, à titre temporaire, les personnes défavorisées
Apl	Aide personnalisée au logement
App	Allocation de présence parentale
Asf	Allocation de soutien familial
Avs	Animation de la vie sociale

B	
Bafa	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
Bafd	Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

C	
Cafpro	Application Caf pour les professionnels
Ccapex	Commission de coordination d'action et de prévention des expulsions
Ccas	Centre communal d'action sociale
Cdap	Consultation des données allocataires par les partenaires
Cdd	Contrat à durée déterminée
Cdi	Contrat à durée indéterminée
Cdsp	Contrat départemental de soutien à la parentalité
Cej	Contrat enfance et jeunesse
Cf	Complément familial
Cif	Congé individuel de formation
Clas	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
Clsh	Centre de loisirs sans hébergement
Cmsa	Caisse de Mutualité sociale agricole
Cnaf	Caisse nationale des Allocations familiales
Codaje	Commission d'accueil du jeune enfant
Cog	Convention d'objectifs et de gestion
Colca	Complément optionnel de libre choix d'activité
Cpog	Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion
Ctg	Convention territoriale globale



D	
Ddcspp	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
Ddfip	Direction départementale des finances publiques
Dif	Droit individuel à la formation
Dqi	Démarche qualité intégrée
Drm	Dispositif de ressources mensuelles

E	
Eaje	Établissement d'accueil du jeune enfant
Epci	Établissement public de coopération intercommunale

F	
Fjt	Foyer de jeunes travailleurs
Fsl	Fonds solidarité logement

G	
Ged	Gestion électronique des documents
Gipa	Garantie contre les impayés de pensions alimentaires

L	
Laep	Lieu d'accueil enfants parents



M	
Mdph	Maison départementale des personnes handicapées
Mjc	Maison des jeunes et de la culture
Mous	Maître d'oeuvre urbaine et sociale
Msa	Mutualité sociale agricole
Msap	Maison des services au public

P	
Pah	Prêt à l'amélioration de l'habitat
Pala	Prêt à l'amélioration du lieu d'accueil de l'enfant
Pap	Prêt d'accèsion à la propriété
Pmi	Protection maternelle infantile
Prepare	Prestation partagée de l'éducation de l'enfant
Pso	Prestation de service ordinaire
Psu	Prestation de service unique

Q	
Qf	Quotient familial

R	
Ram	Relais assistants maternels
Réaap	Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Rnb	Recueil national des bénéficiaires
Rsa	Revenu de solidarité active
Rse	Responsabilité sociale de l'employeur

S	
Sdavs	Schéma directeur de l'animation de la vie sociale
Sdsf	Schéma départemental des services aux familles
Srm	Schéma régional de mutualisation

T	
Tisf	Technicienne d'intervention sociale et familiale

U	
Ucanss	Union des caisses nationales de sécurité sociale
Udaf	Union départementale des associations familiales

V	
Vacaf	Centre familial de vacances des Caf



2022



Directeur de la publication  
Sébastien Blanchard

Maquette & Mise en page  
Caf de Côte-d'Or  
Pôle Communication

Crédit photos  
AdobeStock | Freepik

Couverture AdobeStock  
© CarlosBarquero  
& © oksix  
& © ty  
& © Rawpixel

# Rapport d'activité 2022



ADRESSE  
83 rue des Chauvelles  
58013 Nevers  
cedex



2022



WEB  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

# Rapport d'activité 2022